

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Didier LOUSTAU	à	Suzanne SAGE
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Jean LOUSTALET	à	Jean MENE-SAFRANE
	Anne BARBET	à	Marie-Lyse GASTON
	Yves TOURAINE	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Patrice CRESTE	suppléante de	Henri GIMENEZ
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Marie ECHEPARE, Jean-Michel IDOPE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Michel LAURONCE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121011-25- URB

AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE ET PYRENEES **MODIFICATION DE LA REPRESENTATION**

M. GAILLAT précise que l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées vient de nous informer d'une décision récente de son Assemblée Générale réunie en séance extraordinaire, de modifier ses statuts et la représentation des membres.

Chaque membre adhérent sera dorénavant représenté à l'Assemblée Générale par 1 titulaire (et non 2) et un suppléant.

Il est proposé de désigner :

- Jean Etienne GAILLAT, Président, qui assistait déjà aux réunions, en tant que membre titulaire
- *En attente de confirmation*, en tant que membre suppléant.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DESIGNE** les représentants de la CCPO à l'Assemblée Générale de l'AUDAP tel que ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 11 octobre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT